St Maurice, 30-01-2017

SALAIRES 2017 !

***Vous vous demandez sans doute** ce qu'il en est de la NAO salaires ? Alors que les autres années, celle-ci démarrait début décembre, aujourd'hui 30/01, la direction n'a toujours pas négocié faute de mandat. Question chaise musicale, incertitude et réorganisation en chaine elle est au top ! Cotés relations sociales et rémunération la direction se surpasse !*

5 % ! Voilà ce que demande la CGT lors de la négociation salariale.

■ **1er argument : le rattrapage salarial 2016**. L'augmentation 2016 (0,5% + 0,3% de prime) était inférieure aux augmentations 2016 de la filière informatique (1,9 à 6,8% selon métiers) soit une perte que nous évaluons à au moins ***2 %***.

■ **2e argument : les prévisions 2017 des SSII.**
La prévision est de ***2,3%*** en moyenne pour 2017 (*cabinets deloitte, Aon-Hewitt, ...*).

■ **3e argument : l'inflation 2017.** En 2017, celle-ci s'élèvera à ***1 %*** *d'après les échos.*

■ **4e argument : l'effort des salariés.** L'argument correspond aux difficultés rencontrées en 2016 : la charge de travail absorbée, réorganisations instables sans bilan des précédentes et génèrent incertitudes, pression sur l'avenir, RPS etc. Un effort que nous évaluons à + ***1%*** de salaire

■ **Au total, pour la CGT c'est au moins + *5%*** de salaire qu'il faut au personnel alors que les perspectives de participation 2016, versées en 2017, seraient proches de zéro !

■ **Enfin, nous demandons** à la direction que les importantes indemnités de licenciement de MM Malterre et DIZ ne diminuent pas l'augmentation des salaires 2017 des salariés de VWIS.

■ ***5%*** **vous semblent-il exagérés ?** Au regard de la rémunération d'A. Frerot +18% (2014) +9,3% (2015) ou d'A. Franchi 933 K€ (2014), et bien d'autres, cela nous parait être un minimum !

NEGOCIATIONS ! NAO 2016, la direction fait grève !

Une pièce en 4 actes !

■ **1er acte** : avant même que ne soit terminée la NAO 2015, la direction convoque les syndicats pour la NAO 2016 à une réunion le 22/12/2016 (c'est à dire à 2 jours du réveillon) sachant pertinemment qu'ils ne peuvent être présents (congés pour 2 d'entre eux, réunions pour les deux autres).

■ **2eme acte** : une 2e réunion est planifiée pour le 12/01/2017. Cette réunion évoque l'agenda et les sujets NAO mais ne peut être valable sans présence de mandat pour négocier au nom de la direction de VWIS.

■ **3eme acte** : une 3e réunion est enfin programmée pour le 20/01, ... qui sera annulée par la direction qui avoue ne toujours pas disposer de mandat.

■ **4ème acte :** hier, dimanche 29/01 à midi, D. Bove annonce aux DS qu'il valide le mandat d'A Blocklet et d'Annie Grimaud permettant enfin de négocier la NAO. Attention, ça frise le zèle !

Moralité : 1,5 mois de perdu ! Depuis des mois que nous recevons les messages de voeux, les

promesses, d'A. Frérot, Ph. Malterre, B.Diz, F. Van Heems, et récemment de D. Bove nous assurant de la considération qu'ils portent au personnel, nous leur suggérons dorénavant de passer aux actes.

Nul doute que le cafouillage subit par le personnel et les élus dans ces négociations poussera la direction de VWIS à envisager un effort supplémentaire en matière de rémunération pour l'année 2017.

Frédéric VAN HEEMS du 31/12/2016 « *Ensemble, en se faisant confiance, en travaillant en équipe… et en respectant de manière absolue les principes éthiques…* ».

La CGT souhaite la bienvenue à Didier Bove et lui propose d'honorer les déclarations de Mr Van Heems sur la "confiance mutuelle" en jouant la carte de la transparence avec le personnel de VWIS. La prise en compte des demandes ci-dessous démontreront enfin la volonté de la direction de respecter ses déclarations :

- ***La diffusion claire de la stratégie de VWIS (à 3 ans) comme s'y était engagé le précédent DG de VWIS et comme le prévoit la réglementation.***
- ***L'arrêt immédiat de la culture du secret. Les salariés ne doivent plus être tenus à l'écart d'informations qui LES concernent et qui concernent LEUR entreprise :***
  - ***Les motifs de la rupture des contrats de MM Malterre, Franchi et Diz,***
  - ***La garantie que les transactions de départ de ces Messieurs ne grèveront pas l'augmentation de nos salaires 2017,***
  - ***Le résultat des audits en cours dont les objectifs sont à ce jour très flous*** *(notamment les audits sur les capsules et sur VWIS).*
- ***L'arrêt des différentes « logiques d'externalisations » décrites dans le rapport APEX 2015-16 (page 3 des conclusions): pour accroitre nos compétences, lever le blocage des embauches et garantir la pérennité de VWIS.***
- ***Les moyens nécessaires au rétablissement de négociations efficaces et loyales avec les OS dans le respect de la réglementation du travail.***
- ***La prise en compte sérieuses des actions préconisées par l'expertise RPS.***
- ***Une rencontre avec le remplaçant de Ph Malterre*** *(engagement du DG de VWIS du 28/11).*

Section syndicale CGT VWIS - 06 18 03 45 87 - cgt.vwis@veolia.com
Union Locale CGT - 6 pl. Gérard Philipe - 94200 Ivry - 01 46 58 61 13 - ulcgtivry@ulcgtivry.fr
Fédération CGT des Stés d'études, 263 rue de Paris, Montreuil, 93514 - http://www.soc-etudes.cgt.fr/

Ne restez pas isolé, prenez votre avenir en main **ADHEREZ A LA CGT**